BILAN DE MANDAT

2020-2026

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers élus, chers habitants,

Dresser un bilan de mandat, c'est avant tout un exercice de transparence et de responsabilité vis-à-vis des habitants mais aussi de l'ensemble des élus du territoire, y compris ceux qui ne sont pas conseillers communautaires.

Il permet de revenir sur les engagements pris en début de mandat formalisés pour partie dans notre projet de territoire, d'évaluer les actions menées, les projets aboutis et ceux encore en cours, mais aussi de partager les réalités rencontrées sur le terrain.

Ce bilan 2020–2026 s'inscrit dans une volonté de rendre compte du travail collectif accompli par la Communauté de communes Thelloise aux côtés de ses 41 communes membres, des partenaires locaux et de l'ensemble des acteurs du territoire.
Il vise à vous offrir une lecture claire des orientations suivies, des choix effectués et des impacts concrets sur le quotidien des habitants, votre quotidien.

C'est également un moyen de préparer l'avenir, en capitalisant sur les réussites, en identifiant les leviers d'amélioration et en nourrissant la réflexion autour des projets à venir.

Il s'agit du bilan d'une équipe formée par un président très présent mais aussi des vice-présidents engagés et investis quotidiennement dans leurs délégations, que je tiens à remercier chaleureusement et à qui j'exprime ma profonde gratitude.

Des hommes et des femmes de conviction, de dialogue, qui ont su aller à votre rencontre, vous écouter et vous proposer des solutions. Des hommes et des femmes de terrain, guidés par l'intérêt général, le bon sens et le pragmatisme.

Ce bilan est aussi le résultat du travail des équipes administratives et techniques communautaires qui ont œuvré, à nos côtés, durant ces 6 années, des équipes guidées par les valeurs du service public et pour lesquelles notre territoire fait sens.

À travers ce document, votre intercommunalité affirme de nouveau son engagement pour un territoire attractif, solidaire et à l'écoute, durable.

Un territoire attractif
L'attractivité d'un territoire, c'est d'abord son attractivité économique, celle qui vise à attirer les entreprises, et donc à dynamiser le territoire et créer des emplois. Nous en avons fait une de nos priorités.

Mais c'est aussi son attractivité résidentielle, celle qui renvoie à l'installation de nouvelles populations, consommatrices de commerces, de services, de loisirs. Nous avons œuvré à faire évoluer notre offre de services communautaire, à moderniser nos équipements. Et c'est enfin, la capacité de préservation de ses atouts, ses richesses, ses populations. Nous nous y sommes également employés, conscients de la qualité de notre cadre de vie.

Cela étant, l'accroissement de la mobilité déconnecte souvent lieux de résidence, d'emploi et de consommation. Et la CC Thelloise ne fait pas exception du fait de son positionnement aux portes de l'Île-de-France.
Cette situation induit forcément des migrations pendulaires régulières et une difficulté pour un habitant de se reconnaître comme citoyen intercommunal, difficulté d'autant plus prégnante que notre communauté de 41 communes est jeune.

Il y a encore quelques années, l'échelon intercommunal était méconnu, ou mal connu car réduit à certaines missions régaliennes comme les déchets ou l'assainissement.
Cette image, nous nous sommes employés à la transformer à travers notre projet de territoire et l'ensemble des actions qui en ont découlé.
Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les richesses et les atouts qui rendent notre territoire attractif. Nous avons également construit des réponses aux attentes et modes de vie des habitants.

Je citerais par exemple la création d'un espace France Services multisites, l'élargissement des compétences de notre Relais Petite Enfance communautaire et la création récente d'un véritable service public communautaire, la modernisation de la piscine Aquathelle, la création de voies douces et de solutions alternatives à la voiture (transport à la demande, lignes régulières, covoiturage), la vente à prix réduit de composteurs, les subventions pour les récupérateurs d'eau et les broyeurs de végétaux, la mise en place de nouvelles bornes à verre dans nos communes.

Un territoire solidaire et à l'écoute
Une intercommunalité est une communauté de volonté et d'action, protectrice des communes. L'essence même d'une communauté de communes est de faire ensemble, que l'on soit urbain ou rural, par-delà les différences partisanes ou les querelles de clocher.

C'est aussi permettre à toutes les communes d'avoir accès à davantage de services publics de proximité et des outils d'ingénierie pour mettre en œuvre leurs projets. C'est la force du commun.

Cette vision, nous l'avons portée sur l'intégralité du mandat qui, outre l'existence d'un service commun gratuit d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, a vu notamment la création du fonds de développement communautaire, le développement des aides aux communes, la mise en place de groupements de commandes.

D'autres sujets, pour aller plus loin, sont actuellement à l'étude. En matière de gouvernance, ce mandat aura également permis d'associer le plus grand nombre. Nous avons créé et réuni très régulièrement la conférence des maires, invité l'ensemble des élus communautaires et les élus communaux intéressés à nos commissions thématiques, constitué des groupes de travail, des comités de pilotage en nous assurant de la représentation équilibrée des communes du territoire.

Nous sommes allés à la rencontre des maires, des conseils municipaux quand nous étions sollicités.

Enfin, nous nous apprêtons à approuver notre Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à l'issue d'une large concertation avec les communes. Nous avons fait de même avec le Programme Local de l'Habitat.

Un territoire durable
L'urgence climatique nous conduit nécessairement à adapter en profondeur nos politiques publiques mais également à construire et mettre en œuvre des stratégies et actions locales soutenables dans un contexte financier de plus en plus contraint.

Il ne s'agit plus de s'adapter au réchauffement climatique mais de l'endiguer durablement. Il en va de notre responsabilité.

Aussi, la transition écologique a été au cœur de ce mandat et comme vous le verrez plus loin, nous l'avons mise en œuvre au travers de l'ensemble de nos compétences (mobilités, déchets, bâtiments, assainissement, numérique) de façon systémique et décloisonnée pour plus d'efficacité.
Nos différents outils de planification y accordent également une place prépondérante.

Nous avons poursuivi un double objectif : être exemplaire et emmener avec nous les habitants.

Chers élus, chers habitants, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce document dans lequel vous trouverez bon nombre d'actions concrètes réalisées ces dernières années pour qu'il fasse bon vivre en Thelloise.

« Toujours à vos côtés »
Pierre DESLIENS

LES ÉLUS

Jean-Jacques DUMORTIER
Vice-Président
ENVIRONNEMENT
(prévention, gestion et valorisation des déchets)
Maire de Boran-sur-Oise

Marie-France SERRA
Vice-Présidente
COHERENCE TERRITORIALE
(schéma de cohérence territoriale, urbanisme, plan climat-air-énergie territorial, logement)
Adjointe à Chambly

Olivier DOUCHET
Vice-Président
FINANCES
(finances, prospective, évaluation)
Adjoint à Saint-Sulpice

Caroline BILL
Vice-Présidente
ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE
(relais petite enfance, haltes garderies itinérantes, accessibilité des services au public)
Adjointe à Neuilly-en-Thelle

Marc VIRION
Vice-Président
EQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE/TRANSPORT/ VOIRIE/MOBILITÉS
(Gymnases, piscine Aquathelle, Parkings communautaires, Aire d'accueil des gens du voyage, terrains familiaux locatifs)
Adjoint à Chambly

Alain DEVOOGHT
Vice-Président
RESSOURCE EN EAU
(assainissement, GEMAPI)
Adjoint à Noailles

Benoit BIBERON
Conseiller communautaire délégué
Maire de Noailles

David LAZARUS
Conseiller communautaire délégué
Maire de Chambly

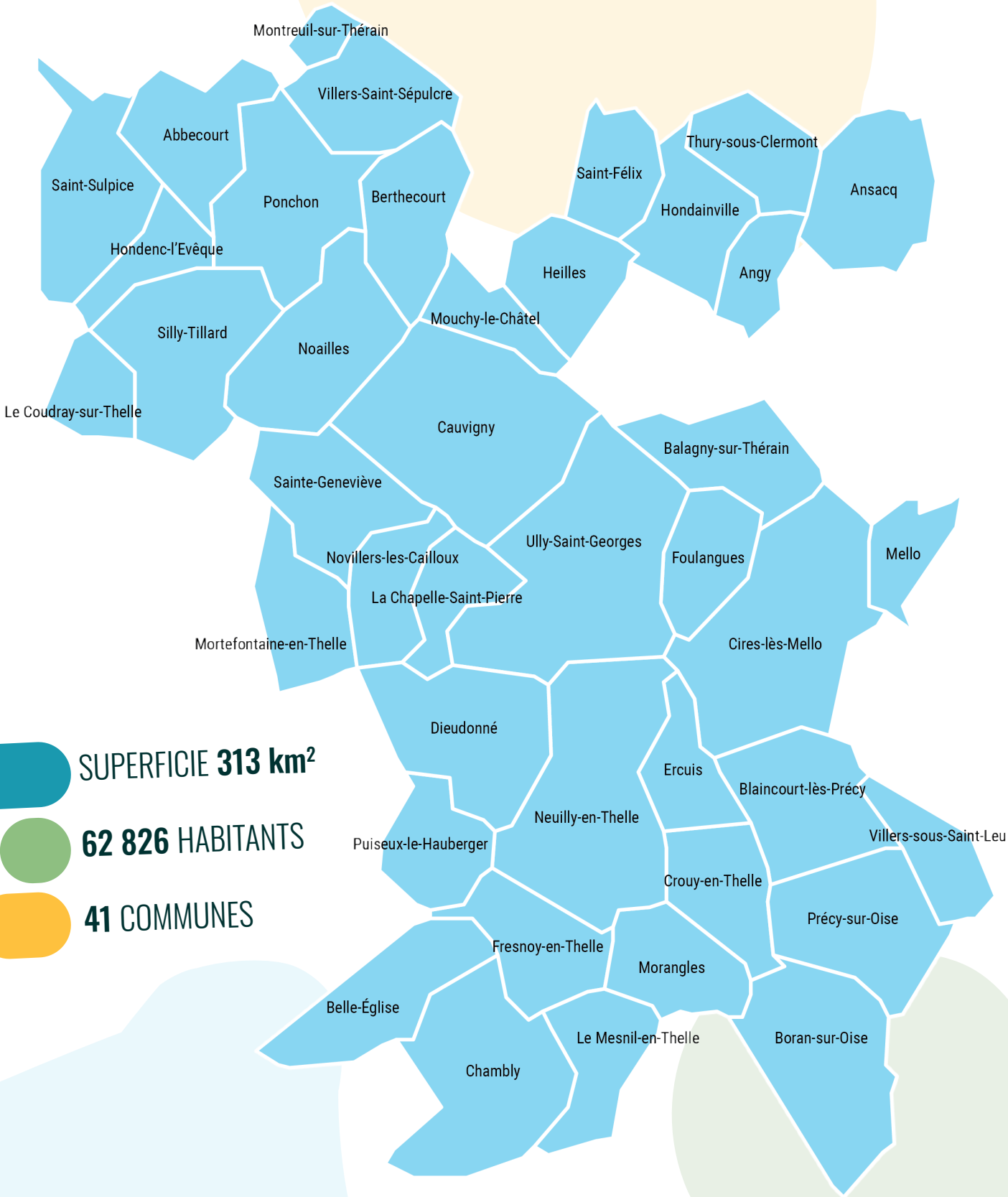

SUPERFICIE **313 km²**

62 826 HABITANTS

41 COMMUNES

ÉCHELLE

1,3 km

SOMMAIRE

AXE 1 →

RENFORCER LE POSITIONNEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

INVESTIR PLEINEMENT NOS COMPÉTENCES 8
AGIR POUR ET AVEC LES COMMUNES 12
CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LES SERVICES AUX HABITANTS 14
RENFORCER L'EFFICIENCE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES 18
FAIRE SAVOIR QU'ON AGIT 20

AXE 2 →

BIEN VIVRE ET TRAVAILLER EN THELLOISE

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR NOTRE CADRE DE VIE 24
DÉVELOPPER LE TOURISME EN THELLOISE 26
ŒUVRER POUR L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE 28
CONFORTER LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL 30
ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES ET FAVORISER L'EMPLOI 32
ENTRETENIR ET DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES 34

AXE 3 →

DESSINER NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN

PLANIFIER ET AMÉNAGER À L'HEURE DE LA LOI ZAN 38
PILOTER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE 40
QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN ? 42

ACTIONS EN FAVEUR DELATRANSITIONÉCOLOGIQUE

Conception & crédits photos : CC Thelloise - 2025
Crédits pictogrammes : Flaticon.com
Impression - Polyservices Beauvais

AXE 1

RENFORCER LE POSITIONNEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Notre Communauté de communes est issue du regroupement, en 2017, de deux communautés et d'une recomposition importante du conseil communautaire en 2020 dans un contexte de crise sanitaire.

Aussi, l'un des enjeux principaux de ce mandat a été d'asseoir son positionnement et son rôle dans le paysage institutionnel local.

Pour ce faire, il était impératif de se saisir de l'ensemble des compétences que la loi nous a dévolu mais aussi de celles relevant plus spécifiquement du projet politique communautaire.

Aussi, nous avons fait du développement économique notre priorité car un territoire qui se développe est un territoire attractif, porteur d'emplois pour ses habitants, à qui nous avons également offert de nouveaux services et que nous avons rencontrés au gré de nos réunions et de nos manifestations sur le terrain.

Nous avons eu également à cœur de renforcer la solidarité communautaire envers nos **41 communes** dont les caractéristiques et les problématiques sont très diverses. Aides financières, accompagnement, nouvelle forme de gouvernance ont été au cœur de ces six années.

INVESTIR PLEINEMENT NOS COMPÉTENCES

Une communauté de communes exerce en lieu et place des communes un certain nombre de **compétences**.

Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Les compétences communautaires sont prévues dans ses statuts, validés par arrêté préfectoral. Ce sont des compétences exercées habituellement par les communes qui ont été transférées à l'EPCI.

Certaines sont obligatoires et donc exercées de plein droit à la place des communes, d'autres supplémentaires. Les compétences dites obligatoires lui sont transférées de par la loi.

C'est le cas notamment de l'aménagement de l'espace, du développement économique, de la collecte et du traitement des déchets, de l'assainissement de nos eaux usées.

Les compétences supplémentaires, quant à elles, permettent aux communautés de communes de s'adapter aux spécificités de leur territoire. Citons par exemple le logement et le cadre de vie ou encore les transports.
La mise en œuvre de ces compétences, les choix opérés, relèvent du projet politique communautaire.

Ainsi, nous avons œuvré afin d'investir pleinement nos compétences mais aussi les faire évoluer dans un souci permanent de **réponse aux besoins des habitants et des communes.**

RETOUR SUR LES ACTIONS EMBLÉMATIQUES
DE VOTRE INTERCOMMUNALITÉ ENTRE 2020 ET 2025

UN MANDAT AU SERVICE DES COMMUNES ET DES HABITANTS

DE NOUVEAUX SERVICES COMMUNAUTAIRES

Création d'un Espace France Services multisites

Vos élus communautaires ont fait le choix du maintien de services publics de proximité. Aussi, la CC Thelloise a ouvert en octobre 2024 un Espace France Services dans 4 communes du territoire pour permettre à tous les habitants d'être accompagnés dans leurs démarches administratives du quotidien.
Nos agents assurent un accueil physique de premier niveau pour le compte de 12 grands opérateurs nationaux (France Travail, Impôts, Carsat, France Titres...) et répondent également à vos questions par téléphone.

Création d'un guichet relatif à l'habitat et au logement

Ce nouveau service permet de mieux guider les habitants dans la recherche d'un logement social et surtout d'unifier les critères qui permettent de l'obtenir sur l'ensemble du territoire.
À l'issue d'une campagne de thermographie aérienne menée en 2025, les services communautaires proposent un accompagnement personnalisé en matière de rénovation de l'habitat. Les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux sur leurs façades peuvent également bénéficier d'aides financières.

Élargissement des compétences en matière de Petite Enfance

Notre intercommunalité gère deux haltes garderies itinérantes dont l'activité a été étendue entre 2020 et 2025. Présente sur 4 communes dont un site dédié à Puiseux-le-Hauberger, ce service est proposé à l'ensemble des familles du territoire.

Un Relais Petite Enfance communautaire est également à disposition des familles en recherche d'un mode de garde mais également des assistantes maternelles dont il assure la professionnalisation.

Les missions du RPE n'ont cessé de croître ces dernières années, au point de porter désormais pour le compte des communes les missions dédiées au service de la petite enfance créé par la loi sur le plein emploi de 2023.

L'intercommunalité pilote également le Forum de la Petite Enfance et des actions qui permettent de développer le travail en réseau des structures présentes sur le territoire.

Transport et mobilités

Avec la création de la ligne urbaine de Chambly en 2022, 2 lignes régulières du Pass Thelle Bus sillonnent désormais le territoire en plus du transport à la demande qui dessert les centres bourgs et les gares.

Ce service fait l'objet d'adaptations régulières afin de répondre au mieux aux besoins de nos habitants.

Depuis septembre 2024, afin de réduire son empreinte carbone, la CC Thelloise soutient financièrement le développement du covoiturage afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien, permettant principalement de relier domicile et lieu de travail.

Grâce à cette aide, les conducteurs perçoivent un minimum de 1,5 € à chaque covoiturage et le trajet est gratuit pour le passager.

DES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES MODERNISÉES ET ADAPTÉES AUX BESOINS DE NOTRE POPULATION

Sur ce mandat, notre piscine Aquathelle a bénéficié de travaux de modernisation et d'extension conséquents.

Le siège de notre communauté de communes a également fait l'objet d'une réhabilitation totale avec une extension afin de rendre un service public de qualité.

Une Aire d'Accueil des Gens du Voyage a été ouverte en 2021 nous permettant de nous conformer à nos obligations.

En cette fin de mandat 2025, des études sont en cours et concernent l'adaptation de nos deux gymnases situés à Noailles et Sainte Geneviève.

Ces six années ont aussi été l'occasion de rénover les voiries de nos zones d'activité, les voiries d'intérêt communautaire et de créer des voies douces en prenant cette compétence.

UNE INTERCOMMUNALITÉ PLUS SOLIDAIRE

C'est précisément sur ce mandat que la conférence des Maires a été mise en place.

Elle s'est réunie très régulièrement, associant pleinement les maires à nos actions.

Nous avons également souhaité la création d'un fonds de concours à destination des communes afin de les accompagner financièrement dans leurs projets d'investissement en matière sportive, culturelle, de santé, de sécurité ou encore de petite enfance.

L'ingénierie communautaire a été mise à disposition des communes que nous avons accompagnées et le recours aux groupements de commandes a été élargi.

TERRAIN DE FOOT À 5
NOAILLES

UN MANDAT QUI DESSINE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE AU CŒUR DU PROJET POLITIQUE COMMUNAUTAIRE

Accueil des entreprises et accompagnement au développement

RDV DE L'ENTREPRISE AVEC LA CCI DE L'OISE

La CC Thelloise a fait du développement économique une des pierres angulaires du mandat, avec la création d'un service dédié.

Notre objectif est d'accompagner les entreprises présentes sur le territoire dans leur développement mais également de permettre l'installation d'entreprises à haute valeur ajoutée.

Afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins exprimés, depuis 2020, nous allons à leur rencontre.

Nous organisons également des évènements thématiques à leur intention, ce qui leur permet de se rencontrer et de s'intégrer à des réseaux.

Tourisme

La CC Thelloise, c'est un territoire où il fait bon vivre, fort d'un patrimoine remarquable mais aussi de savoirs-faire.
Aussi, nous nous sommes dotés d'une stratégie touristique, véritable feuille de route sur ce mandat mais aussi au-delà.

Nous avons réalisé un guide touristique destiné aux visiteurs mais également aux habitants. Un guide des randonnées a aussi vu le jour.

Parce que le tourisme dépasse nos frontières intercommunales, nous travaillons également avec les deux communautés voisines des Sablons et du Vexin Thelle à la mise en place d'une offre touristique (court et moyen séjour) dans le cadre d'un contrat de rayonnement touristique.

Ce contrat permet également aux porteurs de projet de solliciter des financements régionaux.

Enfin, nous accompagnons les développements du Moulin de Saint Félix, véritable pépite du territoire.

SE DÉVELOPPER EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT - ERCUIS - JUIN 2024

Si nous pensons que notre territoire doit encore se développer, nous sommes également très attachés à sa préservation.

De plus, l'urgence climatique nous engage. Aussi, sur ce mandat, nous avons fait de la transition écologique une de nos priorités et avons créé un poste de chargé de mission qui travaille avec l'ensemble de ses collègues sur les questions relatives à la préservation de notre environnement.

La transition écologique irrigue la totalité de nos politiques publiques car l'intercommunalité se doit d'être exemplaire.

Notre Schéma de Cohérence Territoriale qui sera adopté début 2026 a été élaboré afin de tenir compte des objectifs de la zéro artificialisation nette (ZAN).

Nous avons également élaboré notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et révisé notre Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) afin de répondre aux exigences d'adaptation au changement climatique mais aussi et surtout à la réduction de notre empreinte carbone.

Notre Programme Local de l'Habitat (PLH) aborde également les questions relatives aux passoires thermiques.

Enfin, nous avons souhaité mettre en place un Plan de Mobilité Simplifié (PMS), conscients que nous devons moins recourir à l'utilisation de la voiture.

Notre stratégie et nos actions se déclinent donc « tous azimuts » à travers nos travaux bâtimentaires, le renouvellement de notre flotte automobile, la protection de la ressource en eau au travers de notre compétence GEMAPI (classes d'eau pour les élus et les scolaires notamment), les actions en faveur d'une mobilité plus verte, le tri des déchets et biodéchets, la réduction de nos déchets.

AGIR POUR ET AVEC LES COMMUNES

Depuis 2020, la Communauté de communes Thelloise s'attache à « faire territoire », en affirmant la solidarité communautaire comme fil conducteur de son action.

Cet esprit de coopération se traduit par la recherche permanente d'un équilibre territorial, garantissant à chaque commune, quels que soient sa taille et son positionnement géographique, les mêmes conditions de développement et de services.

La gouvernance partagée constitue une clé de voûte de cette démarche : conférence des maires, commissions thématiques, comités de pilotage ou encore comité de gestion de la piscine sont autant d'instances au sein desquelles se construisent les projets collectifs.

La mutualisation des moyens vient renforcer cette dynamique : groupements de commandes pour la voirie, les transports liés à la piscine ou la lutte contre les dépôts sauvages, les transports des accueils de loisirs, l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme et l'accompagnement des communes, formations en union pour les agents des communes.

RDV D'ACCOMPAGNEMENT URBANISME

CÉCIFOOT - PRÉCY-SUR-OISE

L'appui technique et l'ingénierie juridique proposés aux communes – qu'il s'agisse de la révision ou de la modification des PLU ou de l'accompagnement dans la rédaction des actes administratifs – permettent de sécuriser et de fluidifier l'action locale.

Par ces outils, la CC Thelloise agit résolument pour et avec ses communes, au service de l'intérêt général et d'un territoire plus solidaire.

255 k€
de subventions accordées aux associations sportives de niveau national depuis le début du mandat

60 k€
d'accompagnement financier pour le déploiement des 15 bornes de recharge électriques avec le SE 60

15
conférences des Maires à l'attention des élus des 41 communes du territoire soit une moyenne de 3 par an

956 k€
d'aides octroyées aux communes entre 2021 et 2024 dans les budgets, dans le cadre du **Fonds de développement communautaire**

1 380
prises installées sur le territoire pour l'extension du réseau du Très Haut Débit en lien avec le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (SMOTHD)

158 k€
d'aides aux communes dans le cadre du transport des accueils collectifs de mineurs pour des sorties, lors des vacances scolaires.

PROJETS COMMUNAUX SOUTENUS DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

TERRAIN DE FOOT À 5
NOAILLES

HALLE SPORTIVE
CHAMBLY

MAISON MÉDICALE
BORAN SUR OISE

Le Système d'Information géographique (SIG) gère et analyse les différentes informations liées au territoire (renseignements du cadastre, réseaux, etc.). Ce service mutualisé est accessible à l'ensemble des communes de la CC Thelloise via un Géoportail (Géocadastre). Il permet de réaliser des plans et des cartes pour le compte des services et des communes membres.

Instruction des autorisations d'urbanisme et Guichet numérique des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes suivi de la réglementation pour les enseignes et la publicité extérieure, formations en urbanisme auprès des communes et rendez-vous d'accompagnement ponctuels auprès des pétitionnaires. **Plus de 5 700 demandes d'autorisation traitées sur l'ensemble du mandat.**

La téléalerte
Ce système d'information et d'alerte permet de prévenir les habitants en temps réel et à l'échelle d'une commune, d'une rue ou d'un quartier, de la survenance d'événements majeurs : météo, tempêtes, inondations, orages, neige, risques technologiques, accidents de la route ou tout événement mettant en cause la sécurité des personnes et des biens.

Harmonisation du tarif de l'assainissement : en 2020, pour 30 communes gérées par la CC Thelloise au niveau de l'assainissement collectif (traitement ou collecte des eaux usées), il existait 13 contrats différents de délégation de service public sur le territoire.
Ce nombre a été unifié tout au long du mandat pour être réduit à 5 en fin de mandat, dont le contrat principal, ce qui permet d'offrir à tous les usagers concernés un service unique et optimal.

Financement de l'extension du réseau du **Très Haut Débit** à hauteur de 423 k€, pour le compte des communes en lien avec le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit.

Le **PICS (Plan intercommunal de sauvegarde)** dépasse la simple obligation légale : mis en place début 2026, il renforcera la capacité des communes à faire face collectivement aux crises.
Son objectif est de mutualiser moyens humains, matériels, expertises et d'assurer une réponse plus efficace et coordonnée. Pour chaque commune, c'est l'assurance d'un appui solide et d'une meilleure protection des habitants.

CONSOLIDER ET DÉVELOPPER LES SERVICES AUX HABITANTS

Renforcer et diversifier les services proposés par la Communauté de communes, c'est consolider son rôle de proximité auprès des habitants.

Mutualiser les moyens nous permet d'apporter une réponse plus efficace dans des domaines essentiels : gestion de la ressource en eau et de l'assainissement, accueil de la petite enfance, accompagnement des familles, accès aux services publics grâce aux espaces France Services multi-sites.

Elle agit aussi pour l'avenir, par une politique active de développement économique local, des actions ambitieuses de réduction et valorisation des déchets, la mise en place de solutions décarbonées ou plus vertueuses pour l'environnement en matière de mobilités, un appui en matière de logement social et d'habitat durable, un accompagnement au numérique.

INAUGURATION ESPACE FRANCE SERVICES

Ces services répondent à des besoins concrets du quotidien.

Accessible et plus proche des habitants, notre Communauté de communes a également souhaité maîtriser ses finances : aucune hausse d'impôts n'a été décidée sur l'ensemble du mandat, hors l'ajustement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) en 2021.

Consolider et diversifier nos missions ont constitué de vraies priorités sur le mandat afin de garantir à chaque citoyen un service public moderne, efficace et solidaire.

ACTION SOCIALE COMMUNAUTAIRE & RESSOURCE EN EAU

2 500
accompagnements déjà prodigués lors des permanences France Services depuis son ouverture en octobre 2024, soit une quinzaine par jour pour le compte d'opérateurs nationaux parmi lesquels la CARSAT, France Titres, la CPAM...

2 547
rendez-vous d'accompagnements numériques assurés lors du mandat dans le cadre d'ateliers collectifs

501
enfants accueillis par les haltes garderies itinérantes depuis 2021

362
permanences physiques et 717 permanences téléphoniques assurées par le Relais Petite Enfance lors du mandat

481
actions collectives proposées à l'attention des assistantes maternelles et des familles

4 603 k€
de travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement sur la période du mandat

ATELIER NUMÉRIQUE AVEC ORANGE - NEUILLY-EN-THELLE

ATELIER RELAIS PETITE ENFANCE

Espace France Services

L'Espace France Services multi-sites a ouvert au 1er octobre 2024, permettant le retour du service public au cœur du territoire. La Communauté de communes Thelloise fait partie d'un maillage national qui permet désormais à plus de 9 Français sur 10 de se trouver à moins de 20 minutes d'un Espace France Services. Une avancée qui offre un réel service aux habitants avec des agents formés pour assurer des permanences situées sur 4 sites : Neuilly-en-Thelle, Abbecourt, Sainte-Geneviève et Villers-Saint-Sépulcre.

Petite Enfance

Le pôle petite enfance a connu de multiples évolutions au cours du mandat et, avec la création du Service Public de la Petite Enfance en janvier 2025, la CC Thelloise est officiellement «autorité organisatrice» en lieu et place des communes. Les équipes ont organisé également le premier projet culturel de la petite enfance en 2024 et le premier Forum de la petite enfance en 2025.

La CCT finance désormais les investissements des communes en matière de petite enfance via le fonds de développement communautaire.

HGI & RPE

L'élargissement des missions du Relais Petite Enfance (RPE), l'ouverture d'un lieu d'accueil dédié à Puiseux-le-Hauberger et l'élargissement de l'offre des Haltes Garderies Itinérantes (HGI) contribuent au développement de l'offre d'accueil sur le territoire communautaire dont les parents peuvent désormais prendre connaissance également, via un guide de la Petite Enfance, réalisé à cet effet.

Accompagnement numérique

Pour lutter contre la fracture numérique, la CC Thelloise a poursuivi l'animation des ateliers numériques 3 demi-journées par semaine jusqu'à l'été 2025 et mène actuellement une réflexion sur d'autres développements afin de diversifier son offre de service.

Un partenariat avec la société Orange a également été mis en œuvre pour permettre l'organisation d'ateliers numériques à thème, mais aussi de lancer plusieurs campagnes de collecte et de recyclage de mobiles et de leurs accessoires dans les mairies du territoire et certains établissements scolaires.

Ressource en eau
Baisse des tarifs de l'eau

Lorsque la CCT a repris la compétence assainissement collectif en 2017, les usagers des communes les moins densément peuplées avaient logiquement les tarifs relatifs les plus élevés sur leur facture d'eau. La gestion de la compétence par la Communauté a permis des économies d'échelle et une mutualisation du tarif entre un plus grand nombre d'usagers. Lors du mandat, la CC Thelloise a diminué significativement les tarifs de l'assainissement sur la facture d'eau de l'usager pour une majorité de ses communes.

Rénovation des réseaux et des stations d'épuration

Nos équipes ont engagé de nombreux travaux de rénovation des réseaux et d'études diagnostiques pour identifier les problèmes d'infiltration d'eau claire sur les réseaux et ouvrages d'assainissement. Au cours de la période 2020-2026, six stations d'épuration ont également été mises en conformité.

CONSOLIDER ET DÉVELOPPER
LES SERVICES AUX HABITANTS

HABITAT, MOBILITÉS / PRÉVENTION, GESTION & VALORISATION DES DÉCHETS

Prévention

La CC Thelloise s'est dotée d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), pour mieux gérer et prévenir la production des déchets.

Il précise les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre, notamment au travers d'actions de prévention et de compostage des biodéchets à domicile. En parallèle, la sensibilisation au tri des recyclables permet une meilleure valorisation de ces derniers.

Actions significatives :
Développement du compostage collectif en pied d'immeubles, dans les écoles et les 16 cimetières équipés.

- Pesées en cantine pour la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Animations scolaires : tri, compostage, réduction des déchets et gaspillage alimentaire. Depuis 2025, le mode projet permet d'avoir 3 animations par classe
- Partenariat avec Orange pour la collecte des téléphones usagés, incluant un partenariat avec le collège de Neuilly-en-Thelle.
- Partenariat avec la Ligue contre le cancer pour le dépôt en bornes à verre
- Ateliers dans les communes : compostage, jardin zéro déchet, cosmétique, produits ménagers
- Lancement du défi foyer zéro déchet à la rentrée 2025 : 7 foyers participants et 16 ateliers ou visites

Gestion et valorisation

En plus d'organiser les collectes pour les ordures ménagères, le tri et les déchets verts nous avons procédé au renouvellement des bornes à verre sur le territoire et au déploiement de bornes supplémentaires aériennes ou enterrées. 83 nouvelles bornes ont été commandées, dont 45 installées dans de nouveaux emplacements et 38 en remplacement des anciennes.

Depuis mars 2025, nous proposons la vente de bacs de collecte (ordures ménagères ou déchets végétaux) à prix coûtant (25,32€ pour les 120l et 35,48€ pour les 240l) avec 566 bacs déjà vendus.

Pour rappel, près de la moitié du coût total (collecte + traitement) reste à la charge de la CC Thelloise, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ne couvrant qu'une partie de cette dernière (40%).

CONVENTION DE PARTENARIAT
CC THELLOISE / LIGUE CONTRE LE CANCER

+ de 3 000
élèves des écoles ont bénéficié d'ateliers et d'actions de sensibilisation au tri des déchets et à la prévention

23,5 k€
d'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau (33 subventions accordées) et de broyeurs de végétaux (250 subventions accordées)

+ de 1 800
composteurs vendus à prix coûtant aux habitants du territoire

566
bacs d'ordures ménagères et de déchets verts vendus à prix coûtant

6 900 k€
de coût annuel moyen de collecte des déchets, dont 2 800 k€ à la charge de la CC Thelloise

Habitat

La création d'un poste de chargé de mission habitat au début de l'année 2024 a permis la mise en place d'un guichet de l'habitat, assurant un lien entre les communes et les demandeurs de logements sociaux, des rencontres avec l'ensemble des bailleurs du territoire et des communes. Des ateliers sur la thématique du « bien vieillir chez soi » ont été organisés dans 4 de nos communes et une dynamique partenariale a été créée avec les organismes référents sur le territoire.

Opération façades et thermographie aérienne

Des outils d'accompagnement à la rénovation des logements ont été déployés. La thermographie aérienne a été réalisée et va permettre d'identifier les « passoires thermiques », le plan façades, permettant d'accompagner les travaux de rénovation des habitations en alignement de rue, a été lancé à la rentrée 2025.

300 k€
sur six ans
pour le lancement
d'une opération rénovation
de façades

Mobilités
Plan de Mobilité Simplifié (PMS)

La CC Thelloise a fait le choix de se doter d'un PMS afin de définir sa politique de mobilités sur le territoire et de répondre à plusieurs objectifs :

- Rendre effectif le droit à la mobilité pour tous,
- Intégrer les spécificités du territoire ;
- Couvrir l'ensemble du ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité et s'articuler avec les territoires voisins ;
- Faire l'état des lieux des actions existantes et définir les mesures et actions prioritaires à mettre en place ;
- Prendre en compte les plans de mobilité employeurs et autres mesures de politiques plus transversales, telles que l'urbanisme, la qualité de l'air.

Pass Thelle Bus

L'offre de transport de la CC Thelloise a été étendue et une nouvelle ligne régulière a été créée sur Chambly en plus de la ligne existante reliant Ercuis à Persan. Les arrêts et horaires bénéficient d'optimisations fréquentes afin de correspondre aux attentes des usagers.

Covoiturage

Afin d'appuyer le développement du covoiturage et réduire les déplacements pendulaires « autosolistes », la CC Thelloise a mis en place en septembre 2024 un partenariat avec une plateforme de covoiturage et un dispositif d'incitation financière. Le conducteur reste ainsi rémunéré, mais le trajet est gratuit pour le passager. Budget alloué : 20 k€ annuels.

885 m
de linéaire de voies
douces créés
sur le territoire

et **751 m**
encore à l'étude

3 437 k€
de travaux de voirie
incluant les zones
d'activité économique
depuis le début du mandat
(fonctionnement + investissement)
dont 194 k€ subventionnés

Voies douces et infrastructures

La CC Thelloise assure l'entretien des voiries d'intérêt communautaire et des voiries des zones d'activité, avec un coût annuel moyen d'investissement de 710 k€ et de fonctionnement de 140 k€. Les services ont travaillé à l'élaboration du règlement des voies douces et à la création de segments entre Puiseux-le-Hauberger et Bornel, entre Ercuis et Neuilly-en-Thelle ainsi qu'entre Sainte-Geneviève et Laboissière-en-Thelle.

De nouvelles créations sont en projet de Villers-Saint-Sépulcre à Berthecourt, ainsi qu'entre le Mesnil-en-Thelle et Chambly.

Les études sont en cours pour la réalisation du tronçon du barreau de Noailles, permettant ainsi le contournement du centre-ville pour rejoindre la zone d'activité.

+ de 20 k
trajets en covoiturage
réalisés sur le territoire
depuis le début
du partenariat
avec la plateforme dédiée

NOUVEAUTÉ MOBILITÉS - SEPTEMBRE 2024

RENFORCER L'EFFICIENCE
DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

Située aux portes de l'Île-de-France, notre communauté de communes, à dominante rurale, se trouve au croisement de deux dynamiques : préserver la qualité de vie et l'identité de notre territoire, tout en répondant à des besoins croissants en matière de services, d'accompagnement et de développement.

Dans un contexte où les attentes des habitants évoluent et où les moyens publics sont contraints, l'efficience des services communautaires constitue donc un levier essentiel pour affirmer le rôle et la légitimité de notre intercommunalité.

Renforcer l'efficience, c'est avant tout garantir une utilisation optimale des ressources disponibles. Cela signifie organiser les services communautaires de manière à éviter les doublons, mutualiser les compétences, investir dans des outils modernes de gestion et veiller à la recherche active de subventions et d'économies.

C'est aussi s'assurer que chaque euro investi ait un impact tangible pour les habitants.

En consolidant l'efficience de nos services, nous affirmons notre rôle d'échelon pertinent pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Notre objectif a été d'asseoir notre positionnement institutionnel et de devenir un acteur reconnu de nos habitants, de nos communes-membres et de nos partenaires institutionnels.

43
métiers différents représentés dans nos équipes :
instructrice des autorisations d'occupation des sols,
agent technique polyvalent, chargée des relations entreprises,
administrateur de données SIG,
ou encore éducatrice de jeunes enfants...

+ de 32 k€
de budget « formations » proposées à nos agents lors du mandat dans le cadre de la professionnalisation des équipes

143
interventions de notre service patrimoine sur les « espaces verts communautaires » chaque année sur le territoire

402 k€
dédiés au budget vert en 2024 pour la transition écologique

3 600 k€
de budget (dont 873 k€ de subventions), consacrés à la rénovation du siège de notre Communauté de communes afin de mieux accueillir et accompagner les habitants

COURSE DE LA JONQUILLE - ÉQUIPE THELLOISE
PRINTEMPS 2024

Moyens humains et organisation des services

Pour assurer leurs missions quotidiennes, en constante évolution, nos services ont su s'adapter et se renforcer.
L'organigramme a évolué afin de permettre à notre EPCI d'exercer pleinement ses compétences tout en maîtrisant ses finances. Nos services travaillent désormais dans la plus parfaite transversalité, facteur d'efficacité.

Qualité de vie au travail (QVT)

La QVT est un levier essentiel pour renforcer l'optimisation des services, en favorisant l'engagement, la coopération, l'efficacité collective et la fidélisation des équipes. Cela passe par l'accentuation des formations professionnelles, la mise en place d'un forfait mobilité durable pour les agents pratiquant le covoiturage, le dialogue social et les avantages sociaux.
La mise en œuvre du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) a accompagné la mise en place d'un management par objectifs favorisant l'implication des agents. Une charte des valeurs a également été réalisée de manière collective par les agents pour constituer un socle commun autour de valeurs porteuses d'un service public de qualité.

Environnement et bonnes pratiques

Afin d'encourager les bonnes pratiques, une charte et un guide des éco-gestes à destination des agents a été réalisés, le recours systématique au tri, au compostage, au don a été initié en interne.

Moyens matériels

Au-delà de la rénovation et de l'extension des locaux administratifs et techniques du siège de la CC Thelloise, ainsi que de la piscine Aquathelle de Chambly, le mandat a accompagné la modernisation du système d'information de notre EPCI, par notamment l'évolution de process internes (signatures électroniques, process RH, dématérialisation des procédures...), l'acquisition de matériel (informatique, téléphonique) et la mise en place des recommandations de l'ANSSI.
La commande publique a réalisé un guide à l'attention des collaborateurs communautaires pour harmoniser les pratiques et les consultations de marchés publics, lesquels intègrent désormais une clause sociale et environnementale.
Le service patrimoine a également accompagné un renouvellement de la flotte automobile, qui a bénéficié du passage à l'électrique, de même que l'outillage, désormais sur batterie.

Sobriété numérique

Notre Communauté de communes s'est dotée d'une « stratégie numérique responsable » dans un souci d'exemplarité.

Évaluation des politiques publiques communautaires

Le mandat a permis la mise en perspective des actions de l'intercommunalité et la production de documents analytiques pour rendre compte de son action : rapport d'activité annuel, rapport d'orientations budgétaires, rapport sur la promotion de l'égalité femmes/hommes et le rapport de développement durable. Tous sont également mis à jour chaque année et consultables par tous.

FAIRE SAVOIR QU'ON AGIT

Dès le début du mandat, l'ambition était claire : construire une intercommunalité utile, visible et efficace, au service d'un territoire attractif, solidaire et durable.

Cette ambition ne se mesure pas seulement en termes de gestion ou de résultats budgétaires. Elle se traduit aussi par la capacité à être comprise, identifiée et reconnue par les habitants, les élus locaux et les acteurs économiques.

Dans un contexte où les attentes de proximité et de réactivité sont fortes, la lisibilité de l'action publique devient un enjeu majeur. Plus nos services sont accessibles, simples et adaptés, plus la CC Thelloise s'impose comme un partenaire de confiance du quotidien.

Pour y parvenir, il a fallu développer des outils de communication modernes, clairs et cohérents, mais aussi renforcer l'écoute et le dialogue avec les communes et les habitants.

INTERVIEW - HAPPYNESS RADIO CHAMBLY

Nous avons aussi valorisé les réalisations, expliqué les projets, donné à voir l'action intercommunale : autant de leviers qui nourrissent le sentiment d'appartenance à un territoire et affirment le rôle incontournable de la CC Thelloise attachée à son cadre de vie mais décidée aussi à faire de sa proximité avec la métropole francilienne, une force..

26 000
foyers reçoivent le Thelloise Mag

+ de 100
photographies « J'ai flashé sur... » postées chaque semaine et près de 300 reportages photographiques assurés lors du mandat

75 visuels
affiches ou flyers créés en moyenne chaque année

65
panneaux d'entrée de territoire installés

300
convives lors des vœux aux entreprises et aux partenaires chaque année

194
animations organisées dans les communes par le pôle déchets

Développement des moyens de communication.
La maquette et la périodicité du Thelloise Mag ont évolué pour mieux identifier nos actions et nos services. Parallèlement, nos réseaux sociaux se sont développés, et si la page X (anciennement Twitter) a été fermée, c'est au profit des pages Facebook, Instagram et Linkedin, qui totalisent près de 6 000 followers. Des documents fondateurs ont été édités lors du mandat, comme les guides touristiques, des randonnées, celui consacré à la petite enfance ou à l'habitat. Enfin, plusieurs films ont été réalisés pour développer l'image de notre activité économique et chaque conseil communautaire est filmé en direct, permettant l'accès aux débats.

Lien avec les communes et contact direct avec les habitants
Le service communication assure une veille numérique quotidienne répond en direct aux sollicitations des habitants afin de leur apporter de premiers éléments de réponse ou de les orienter vers les services concernés. Cet « accès de premier niveau » à nos services est devenu essentiel pour répondre rapidement aux attentes du public. Le partage d'informations en relais des mairies via les réseaux est désormais courant et la mise en place de dispositifs de signalement (à l'exemple de Suricate), contribue à l'implication des citoyens et au sentiment d'appartenance au territoire.

Une meilleure identification visuelle a été travaillée lors du mandat, avec des panneaux signalétiques routiers, une identification des zones d'activité économique, l'installation de panneaux d'entrée de territoire mais également une signalétique dédiée aux équipements comme les bornes à verre ou encore la flotte automobile.

Des rubriques participatives ont également été créées, misant sur un lien ludique avec les habitants. Chaque semaine depuis la rentrée 2023, les pages Facebook et Instagram publient les « J'ai flashé sur », pour inviter les habitants à retrouver où a été prise la photo de la semaine sur le territoire pour le faire découvrir, racontant parfois une anecdote ou l'histoire du site.

Des rubriques récurrentes ont été imaginées, misant sur un lien ludique avec les habitants. Des jeux-concours avec cadeaux à gagner sont organisés, comme pour les 20 ans du Pass Thelle Bus en 2023.

Présence sur événements communaux
Nos services sont régulièrement associés aux événements publics dans les communes, permettant de présenter nos missions et nos actions. Le tourisme et l'urbanisme étaient notamment représentés au Village Culturel organisé par le Conseil Départemental de l'Oise à Puiseux-le-Hauberger en septembre 2024, le pôle gestion et valorisation des déchets participe chaque année à la Fête de la Nature à la Piscine Aquathelle et a représenté la CC Thelloise lors du passage de la flamme paralympique à Chambly à l'été 2024.

Nous organisons enfin nos propres événements, comme les vœux aux entrepreneurs, dont la première édition s'est tenue en janvier 2023.

OLIVIA GUERARD - DERMA TEC
INSTITUT DE BEAUTÉ - SAINTE-GENEVIÈVE

EMMANUELLE AVICE - AVIPAL/AVIBOIS
ACHAT VENTE PALETTES - PRÉCY-SUR-OISE

NIHEL BERNARD - CABINET JURIDIQUE
CHAMBLY

ANNE-SOPHIE BICHUT - LES LOGIS D'ANNE-SOPHIE
EXPO VENTE DE MOBIL-HOMES - BERTHECOURT

AXE 2

BIEN VIVRE ET TRAVAILLER EN THELLOISE

Notre territoire est riche d'un cadre de vie préservé et d'une authenticité liée à son histoire qu'il nous appartient de sauvegarder.

Située aux portes de l'Île-de-France, la Thelloise attire, de plus en plus, une population en quête de calme qui travaille majoritairement à l'extérieur.

Nos politiques publiques se sont donc adaptées à ces nouveaux besoins sociétaux tout en prenant en compte l'urgence climatique, de vrais défis à transcender.

Nous avons ambitionné de développer sans dénaturer en confortant d'une part le tissu économique local, en attirant de nouvelles entreprises pour rapprocher l'emploi des habitants et en proposant des infrastructures et équipements de qualité.

Un territoire vivant, c'est aussi un territoire accueillant favorisant le bien vivre ensemble. Ce mandat a donc été l'occasion d'investir notre compétence Tourisme et de promouvoir nos atouts et nos pépites. Une façon aussi de permettre à nos habitants de mieux connaître et s'approprier leur territoire.

Enfin, nous avons également diversifié notre offre de mobilités (voies douces, Pass Thelle bus, covoiturage) afin de limiter les migrations pendulaires et notre empreinte carbone.

Nos actions de sensibilisation en faveur de la préservation de l'environnement ont touché un large public (scolaires, habitants, élus) et des thématiques variées (ressource en eau, réduction et tri des déchets, transition numérique).

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR
NOTRE CADRE DE VIE

Tout au long du mandat, la collectivité a affirmé une ambition claire : protéger l'identité rurale et paysagère du territoire tout en valorisant son patrimoine remarquable, qu'il soit architectural, historique ou naturel.

Cette exigence se traduit par un accompagnement des communes et des habitants dans leurs projets d'aménagement, un soutien à la biodiversité et une attention constante portée à la qualité des espaces publics.

La mise en œuvre de voies douces, la protection des cours d'eau, l'entretien des zones végétalisées ou encore l'initiation des jeunes générations à la préservation de l'environnement incarnent cette volonté politique forte.

JOURNÉE CLASSE D'EAU ÉLUS - AVRIL 2023

Œuvrer pour l'identité de la CC Thelloise, c'est aussi miser sur l'avenir : offrir à chacun la possibilité de se déplacer autrement, sensibiliser les jeunes générations à la richesse de leur environnement et entretenir avec soin des paysages qui font partie de notre identité collective.

Plus qu'un cadre de vie, c'est un véritable art de vivre que nous cultivons, pour que la Thelloise demeure ce territoire accueillant et attractif dont nous sommes fiers.

4
permanences mensuelles assurées par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), accueillies par la CC Thelloise.

540 k€
engagés par la CCT dans le cadre de la création des voies douces, dont 147 k€ de subventions

6
carrés biodiversités créés en 2022 et répartis sur le territoire

1 000 €
de participation financière apportés à chaque projet de classes d'eau dans les écoles

45
participants aux classes d'eau organisées à destination des élus du territoire lors du mandat

10
dossiers instruits concernant la publicité extérieure, depuis 2024

INAUGURATION VOIE DOUCE
ERCUIS/NEUILLY-EN-THELLE

Parallèlement à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), les équipes ont travaillé à la **préservation du caractère rural et à l'identité architecturale** du territoire. Nos services ont œuvré en partenariat avec le CAUE à l'élaboration du Carnet de territoire pour mieux appréhender notre environnement géographique et historique.

La prise de compétence partielle en matière de **voies douces** a engendré l'élaboration d'un règlement pour clarifier et harmoniser les usages et accompagner les politiques publiques de mobilités à travers un plan pluriannuel de mise en œuvre.
Ces aménagements comprennent un segment entre Puiseux-le-Hauberger et Bornel coût total 546 k€, dont 53% à la charge de la CC Thelloise, la création d'une liaison entre Ercuis et Neuilly-en-Thelle en 2023 à hauteur de 204 k€, dont 60% pour la CC Thelloise et enfin le lancement du projet de sente reliant Sainte-Geneviève à Laboissière-en-Thelle, d'un montant estimatif de 292 k€.

Pour lutter contre la pollution visuelle et la préservation de l'harmonie dans les communes, la CC Thelloise a également fait le choix d'accompagner les communes dans le respect des règles de **publicité extérieure**, et notamment les enseignes commerciales. Avec la création du service habitat, l'opération façades a pu être lancée en septembre pour faire profiter les habitants d'une aide financière aux travaux de rénovation des façades d'habitations donnant sur la rue.

Nos équipes travaillent également sur la préservation de la **biodiversité**, avec la création et l'installation d'hôtels à insectes et carrés biodiversité répartis sur l'ensemble du territoire ou même dans l'habillage du rond-point de la zone d'activité des Portes de l'Oise à Chambly, ou encore la plantation de plus de 30 arbres dans le cadre d'un partenariat avec Verdi Cité, dans 3 nouvelles zones végétalisées à Hondainville et Ercuis.
Des journées forêts et carrière ont également été organisées à l'attention des élus, pour les sensibiliser sur la gestion des sites naturels.

La CC Thelloise adhère aux syndicats de rivière pour l'entretien des cours d'eau dans le cadre de sa compétence **GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations). Durant ce mandat, la CC Thelloise a mené des actions concrètes de sensibilisation à la gestion de la ressource en eau notamment avec le dispositif des « classes d'eau ».
Elle a financé ces dernières à destination des enfants pour accompagner les écoles du territoire, mais elle a aussi organisé ses propres classes d'eau pour les élus. Un film d'animation sur le cycle de l'eau domestique, visible sur notre chaîne Youtube, a également été réalisé et pensé comme un support pédagogique pour les écoles.

Les **espaces verts** des zones d'activité économique font l'objet d'un entretien régulier par les équipes de la CC Thelloise, qui s'occupent également des parkings communautaires et de la création de massifs pour entretenir les zones végétalisées aux abords de nos voiries, avec plus de 140 interventions chaque année.

DÉVELOPPER LE TOURISME EN THELLOISE

La Communauté de communes Thelloise a choisi de faire du tourisme un véritable levier de développement local.

Ainsi, la création d'un poste dédié à la promotion du tourisme a été décidée en 2022.

La mise en place d'une stratégie pluriannuelle de promotion et développement du tourisme en Thelloise a d'abord vu le jour. Cette dernière affiche l'ambition d'actions concrètes en direction des habitants mais aussi de personnes extérieures au territoire.

Elle impulse la mise en place d'une offre touristique orientée sur la découverte de notre patrimoine et promeut également le «slow tourisme».

MUSÉE MOULIN DE LA BROSSERIE - SAINT-FÉLIX

Deux guides ont été élaborés durant le mandat : un guide pratique du tourisme et un guide de présentation de nos différents chemins de randonnée.

Et parce que le tourisme dépasse nos frontières communautaires, nous avons travaillé à un contrat de destination touristique avec les deux communautés de communes que sont les Sablons et le Vexin Thelle.

Ce contrat permet désormais de lever des fonds auprès de la Région Hauts-de-France.

Élaboration d'un partenariat regroupant

3

communautés de communes pour le développement touristique

36 k €

alloués à l'étude pour le développement du Moulin de Saint-Félix

+ de 150

adresses référencées (restauration, hébergements, loisirs...) dans le guide touristique

55

sentiers de randonnées référencés dans le guide des randonnées

3 800 €

d'aides allouées à 6 communes pour l'entretien des chemins de randonnées

45

professionnels du tourisme mis en relation (entre eux et avec nos services)

CHATEAU VERT
HONDAINVILLE

Avec le lancement en 2023 d'une étude stratégique de développement touristique, l'objectif était la création d'une offre structurée et durable.
Il ressort des différents travaux une ligne directrice d'un territoire de ressourcement et de découverte, proche de Paris, et aux multiples pépites patrimoniales naturelles et culturelles. À sa suite, nous avons travaillé à l'élaboration d'un plan d'actions à mettre en œuvre par la CCT à court et moyen terme.

Convaincue de son potentiel touristique, la CC Thelloise a également décidé de travailler à l'élaboration de son premier **guide touristique** valorisant la palette d'offres présentes sur le territoire, guide finalisé au début de l'année 2024.

Accompagnement des pépites du territoire.
La CC Thelloise a décidé de soutenir le développement de ses acteurs touristiques. C'est donc tout naturellement qu'il a été décidé d'accompagner le développement du Moulin/Musée de Saint-Félix. Ainsi, notre EPCI a pris en charge cette étude qui a démarré début 2025.

En partenariat avec les communes et les différentes associations de randonnées du territoire un **Guide des Randonnées** a vu le jour en 2024, avec un double objectif : valoriser notre territoire via l'approche touristique et faire découvrir la Thelloise «autrement» à ses habitants mais aussi aux touristes/excursionnistes.

Participation de la CC Thelloise à **l'entretien des chemins de randonnées.**
En 2024, la CCT a travaillé à l'élaboration d'un règlement d'attribution d'un fonds d'aides à l'entretien des chemins de randonnées pédestres et des liaisons non carrossables inter-villages. Le conseil communautaire de mars 2025 a acté la création d'une enveloppe dédiée de 10 000 €. En complément, la CC Thelloise a développé dès l'été 2024 un partenariat avec le Département de l'Oise dans le cadre du dispositif de signalement Suricate pour assurer une surveillance de l'état de ces chemins.

Pour développer l'**image et le sentiment d'appartenance** des habitants au territoire, la CC Thelloise s'est engagée dans la valorisation des événements proposés par les porteurs de projets, notamment au travers d'un agenda hebdomadaire des sorties ou encore de communication dédiée aux Journées Européennes du Patrimoine. Cela vient compléter la rubrique participative « J'ai flashé sur » qui permet de découvrir sur les réseaux sociaux nos sites remarquables et/ou insolites, et pour laquelle les habitants sont invités à envoyer leurs clichés.

ŒUVRER POUR L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Un territoire attractif est un territoire où il fait bon vivre et travailler.

Dès 2021, la création d'un service dédié au développement économique a marqué une étape décisive et affirmé la volonté d'assurer un véritable rôle de porte d'entrée pour les entreprises, afin qu'elles soient écoutées, accompagnées et valorisées.

Ainsi, nous avons renforcé nos liens directs avec le tissu économique et mis en valeur nos zones d'activité. Entretenues, modernisées et requalifiées, elles offrent désormais des conditions d'implantation et de fonctionnement optimales.

VISITE D'ENTREPRISE - JUIN 2024

RÉFECTION VOIRIE
CHAMBLY - ÉTÉ 2023

Parallèlement, nous avons développé des solutions de mobilité durable au travers du Pass Thelle Bus mais également d'incitations au co-voiturage.

L'attractivité repose également sur une identification claire et une communication proactive : outils numériques, actions de promotion...

30
zones d'activité économique, dont 12 entretenues par nos services

12 600
emplois sur le territoire

22
interventions de travaux en moyenne chaque année dans les zones d'activité économique (ZAE)

450 k€
dépensés (fonctionnement + investissement) pour les travaux des ZAE au cours de l'année 2024

Une plaquette de promotion créée et éditée en 2022 regroupant

8
fiches thématiques destinées aux entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire ou se développer

Le trophée « dynamisme des collectivités » de la CPME 60 remporté en juin 2025 par notre EPCI, récompensant notre action

au cours des **6** dernières années

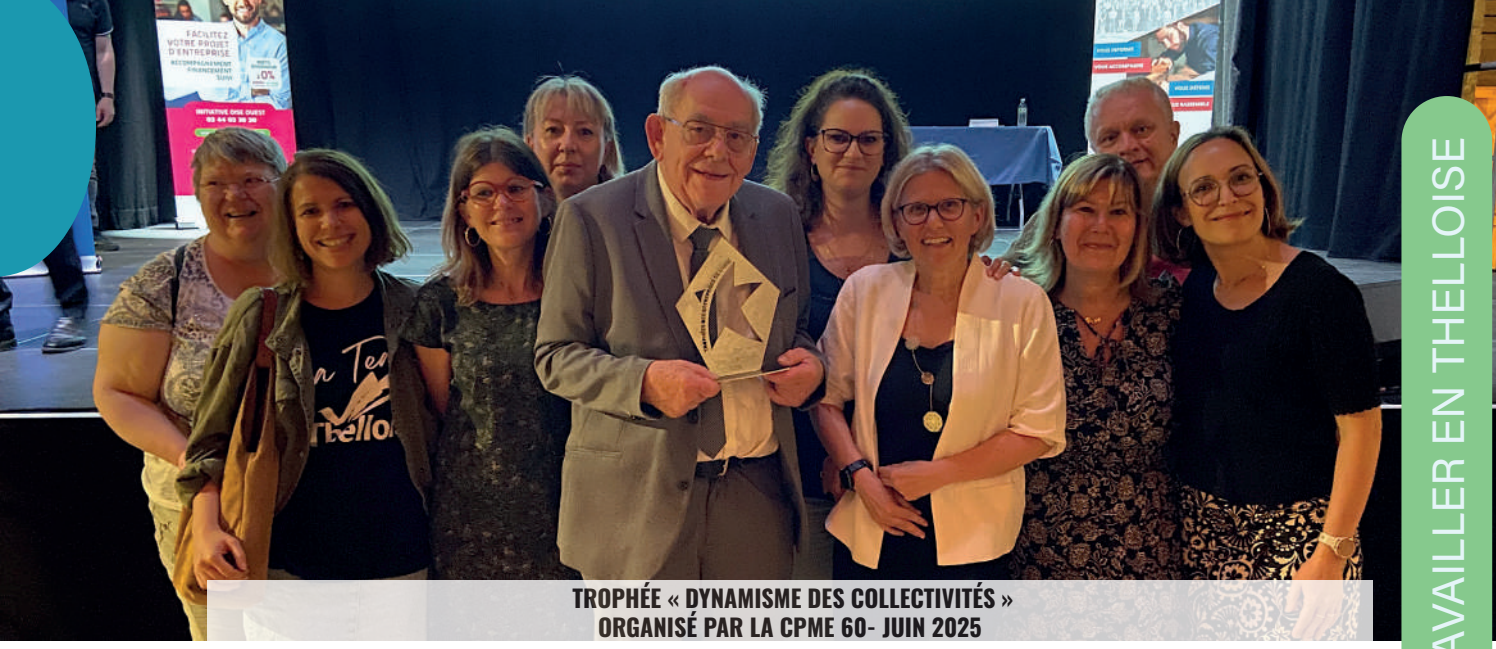

TROPHÉE « DYNAMISME DES COLLECTIVITÉS »
ORGANISÉ PAR LA CPME 60- JUIN 2025

L'entretien et la mise en valeur de ZAE existantes

Depuis 2021, la CC Thelloise a décidé d'investir de manière importante pour rendre ses zones d'activité encore plus attractives et faire en sorte que les entreprises, les salariés, leurs clients s'y sentent bien. Des visites régulières sont assurées sur les zones afin de repérer les difficultés et d'y remédier.
Des travaux de voirie conséquents d'entretien et de mise aux normes sont réalisés chaque année, en matière d'aménagement, de signalétique, de mobilités...

Les espaces verts des zones d'activité

sont particulièrement soignés, nous entretenons les zones végétalisées et les bassins d'orage. Soulignons la création d'un parterre de fleurs sur la zone des Pointes et le réaménagement complet des deux ronds-points de la zone des Portes de l'Oise à Chambly, ou encore la création d'espaces fleuris aux pieds des totems d'entrée de la zone à Ercuis et sur la zone de Novillers-les-Cailloux et Sainte-Geneviève.

L'aménagement de nouvelles ZAE

La CC Thelloise a également la charge de l'aménagement des nouvelles zones d'activité. Durant le mandat, la nouvelle ZAE de l'impasse de la Croix de Guerre a vu le jour à Neuilly-en-Thelle (viabilisation et vente de 4 lots entre 2022 et 2025).
Des études sont également en cours pour terminer l'aménagement de la zone de Noailles et d'un peu plus de 4 hectares à Neuilly-en-Thelle.

Parce que les **partenariats** sont nécessaires au développement, ils sont nombreux à avoir été renforcés en 4 ans.
Nous soutenons et finançons les plateformes d'initiative locale de notre territoire afin que les porteurs de projet puissent bénéficier de prêts d'honneur.
Les chambres consulaires constituent également des interlocuteurs privilégiés et c'est avec elles que nous accompagnons nos acteurs économiques et proposons nos traditionnels Rendez-vous de l'entreprise.

La promotion du territoire

La CC Thelloise a élaboré une plaquette de promotion à destination de l'ensemble des acteurs économiques du territoire ou de ceux souhaitant s'y implanter.
Ce document a pour but de détailler l'offre de services que propose la CC Thelloise aux entreprises. Il est également présent en version dématérialisée sur notre site internet.

« Au cœur de l'action économique ».

Un film a été réalisé en 2023 pour valoriser l'attractivité économique du territoire, son tissu d'entreprises, son implantation géographique et ses spécificités. Depuis, nos services réalisent un film chaque année en fonction de la thématique choisie pour les vœux aux entreprises.
En juin 2025, la CC Thelloise a remporté le trophée « dynamisme des collectivités» organisé par la CPME 60, le réseau Initiative et la CCI de l'Oise, au vu de son action en faveur du développement économique.

CONFORTER LE TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

Conforter le tissu économique local, c'est faire le choix d'un développement qui s'appuie sur les forces vives du territoire et sur la proximité avec celles et ceux qui le font vivre.

L'accent a été mis sur la rencontre et le contact direct, gages d'une meilleure connaissance des besoins et d'une capacité d'accompagnement à chaque étape de la vie d'une entreprise.

L'acquisition d'une base de données et l'utilisation de logiciels dédiés comme AGDE permettent aujourd'hui d'assurer un suivi quotidien des entreprises et porteurs de projets, renforçant ainsi la réactivité et la qualité du service rendu.

+ de 6 000
entreprises
sur le territoire

1 131
contacts d'entreprises
pris et répertoriés
pour suivi
dans la base de données
de nos services

+ de 250
entreprises visitées
par nos élus et services
ou accompagnées depuis 2021

12
portraits
d'entrepreneurs
réalisés
depuis 2023

145
demandes
de locaux
ou de fonciers traitées
depuis 2021

6
événements dédiés
aux entrepreneurs en moyenne
chaque année

ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE - PONCHON

À la rencontre des entreprises : afin d'accompagner leur développement mais aussi les porteurs de projet et d'acquérir une parfaite connaissance du tissu local, la CC Thelloise a organisé des visites sur le terrain et des mises en relation.
Le service a aussi pris attache auprès de la plupart des réseaux locaux d'entreprises afin de mieux connaître leurs spécificités et d'orienter au mieux nos contacts.

Entre 2021 et 2023, la CC Thelloise a porté un **dispositif d'accompagnement des TPE au numérique**.
L'intercommunalité avait candidaté à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin de proposer un programme de sensibilisation-formation et d'accompagner la montée en compétence numérique des TPE implantées sur le territoire de la Communauté de communes Thelloise sur les outils numériques. 37 acteurs économiques ont intégré le dispositif.

Depuis 2021, de nombreux évènements sont organisés qui permettent à la fois d'**informer les entreprises sur un thème d'actualité** et de leur permettre de se rencontrer dans l'objectif de tisser de nouvelles relations d'affaires à l'échelle locale. C'est le cas de nos Rendez-vous de l'Entreprise.

Depuis 2023, la CCT organise une **cérémonie de vœux à destination de l'ensemble de ses entreprises.** Les élus de ses communes-membres et ses partenaires sont également présents. Cet évènement permet aux entreprises d'échanger entre elles et leur donne l'opportunité de rencontrer nos partenaires. D'autres événements, comme la remise des Chartes Qualité avec la Chambre de métier de l'Artisanat, viennent récompenser le savoir-faire de nos entreprises.

La **réalisation de portraits d'entrepreneurs** a permis la mise en lumière d'un certain nombre d'entre eux du fait de leur engagement, de l'innovation ou du savoir-faire...
Via ces « **Portraits d'entrepreneurs** », des chefs d'entreprises évoquent leur parcours, présentent leurs produits et valorisent leur engagement, dans un témoignage voulu inspirant pour d'autres porteurs de projets.

Pour **accompagner le parcours résidentiel des entreprises**, nous sommes en mesure de trouver des solutions d'ingénierie pour une entreprise qui cherche à se développer et innover, qui désire recruter ou encore qui rencontre des difficultés. Nous accompagnons également les entreprises à l'implantation ou au développement grâce à notre bourse aux locaux et terrains.

La CC Thelloise affiche une volonté de **travailler « en local »** dans le respect de ses obligations légales de mise en concurrence. Elle choisit notamment des artisans locaux pour l'organisation de ses événements (traiteurs, boulangeries...). Autre exemple, pour la cérémonie des vœux 2024, des cadeaux 100% Thelloise, fabriqués par 6 artisans du territoire, ont été offerts aux 300 convives.

ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES ET FAVORISER L'EMPLOI

Accueillir de nouvelles entreprises et favoriser l'emploi, c'est donner à la Thelloise les moyens de renforcer son dynamisme et de préparer l'avenir.

Notre pôle du développement territorial accompagne aujourd'hui à la fois le développement d'entreprises locales mais aussi l'implantation de nouvelles. Il a également développé une offre dédiée à l'accompagnement des porteurs de projet.

Ainsi, grâce à une connaissance fine du territoire et à des partenariats solides, la CC Thelloise se positionne comme un véritable « fil rouge » pour les entrepreneurs, de l'idée initiale au développement de leur activité.

FORUM DE L'EMPLOI AVEC FRANCE TRAVAIL - MÉRU

Nos services accompagnent aussi des porteurs de projets publics et associatifs, par exemple dans le domaine de la petite enfance, pour répondre aux besoins des habitants et renforcer l'attractivité locale.

Elle finance aussi les 3 missions locales du territoire afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

38
porteurs de projets orientés depuis 2021

99 k€
de subventions versées en moyenne aux missions locales chaque année

42,5 k€
de subventions attribuées à la CCI, permettant notamment l'accompagnement de 39 dispositifs « boosters » sur les deux dernières années

205 k€
de subventions obtenues par nos entreprises auprès de la région Hauts-de-France en 2024

2
stagiaires accueillis par nos services dans le cadre de l'action d'insertion par le sport.

9 octobre 2025
Organisation d'une soirée dédiée à l'accueil des nouveaux entrepreneurs dans le cadre des Rendez-vous de l'entreprise.

SOIRÉE TESTO - CHAMBLY
FEVRIER 2023

Il est apparu essentiel d'accompagner les porteurs de projets et jeunes entreprises dans leur **création d'activité**. En effet, ces acteurs, s'ils sont accompagnés par des professionnels peuvent développer des activités plus pérennes dans le temps.
Nous accompagnons donc les créateurs d'entreprise en nous appuyant sur nos ressources internes et nos partenaires.
Nous avons ainsi construit une relation de confiance avec la BGE, la CCI, la CMA l'ADIE, ITERRA, le Réseau Entreprendre, la CPME...

Dans le cadre des **partenariats avec les plateformes d'initiatives locales**, la CC Thelloise organise ou participe à divers **événements** destinés aux créateurs-repreneurs d'entreprise. 2 soirées Testo dédiées aux créateurs et aux repreneurs d'entreprise ont par exemple permis des échanges et mises en relation entre ces derniers et différents « experts », le tout dans une ambiance conviviale. Des permanences BGE sont régulièrement proposées à Chambly et à Neuilly-en-Thelle et les ateliers du créateur/repreneur, mis en œuvre par la CCI, invitent les participants à découvrir les clés d'un projet entrepreneurial..

Afin de faire connaitre notre offre de services, nous avons créé un **flyer dédié à l'accompagnement des projets de création ou de reprise d'activité.**

En plus du **soutien aux missions locales,** nous avons développé de nouveaux liens avec et entre les acteurs de l'emploi, tels que Proch'Emploi (4 entreprises accompagnées en 2024), la Région Hauts-de-France et France Travail...

L'intercommunalité est désormais présente lors des **forums de l'emploi** sur le territoire, par notre participation aux évènements organisés par France Travail, la ville de Chambly et l'association Thelle Emplois à Noailles, ou encore à l'événement piloté par France Travail à Méru en mai 2025.

Nous avons également intégré des **clauses d'insertion** dans nos marchés de travaux et été partenaires à la mise en place des ateliers sportifs immersifs portés par l'association Peace & Sport.
Cette action a permis, via le sport, de démarrer un programme d'insertion.

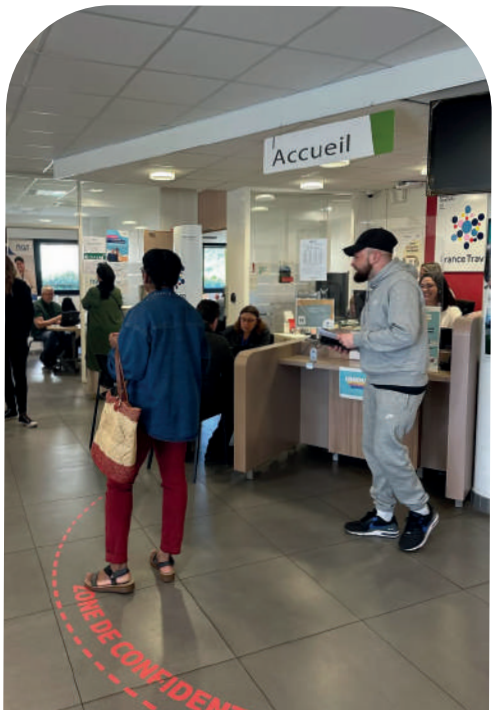

ENTRETENIR ET DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Entretenir et développer les équipements communautaires, c'est garantir aux habitants et aux acteurs du territoire des services publics modernes, accessibles et durables.

La Communauté de communes Thelloise a donc choisi d'investir fortement dans ce domaine.

C'est durant ce mandat que la piscine Aquathelle aura bénéficié de travaux de réhabilitation et de modernisation conséquents. Il en a été de même pour notre siège administratif situé à Neuilly-en-Thelle. La CC Thelloise a fait évoluer son service en charge du patrimoine communautaire en créant deux équipes distinctes mais néanmoins polyvalentes : bâtiments/logistique et espaces verts.

SIÈGE DE LA CC THELLOISE

Cet effort s'est accompagné de nouveaux moyens matériels donnés aux équipes afin que le travail soit efficace et de qualité : matériels modernes, pratiques et confortables, conçus pour réduire la pénibilité, améliorer la qualité du travail et optimiser les interventions.

Pour rappel, la CC Thelloise gère le patrimoine communautaire suivant :

1 piscine, **2** gymnases, **2** parkings communautaires, **12** zones d'activité, **10** stations d'épuration, **28** voiries d'intérêt communautaire, **115** postes de relevage pour l'assainissement sans oublier le siège de nos locaux : autant d'équipements structurants au service du territoire et des habitants.

5 900 k€
alloués au chantier de modernisation de la piscine Aquathelle.

120 m²
pour le nouveau bassin d'activités de la piscine Aquathelle

300
points lumineux d'éclairage public passés en LED lors du mandat

12
zones d'activité désormais entretenues par nos services, contre seulement 3 au début du mandat

+ de 3 500
heures de mise à disposition des gymnases de Noailles et Sainte-Geneviève à 10 associations différentes

300 k€
de travaux de modernisation dans les 2 gymnases

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE / RÉNOVATION DE LA PISCINE AQUATHELLE - CHAMBLY - SEPTEMBRE 2024

La CC Thelloise a piloté et accompagné la **rénovation et l'extension de la piscine Aquathelle**, portée par le délégataire Recréa. Une diversification des équipements a été opérée comprenant un nouveau toboggan, un bassin d'activité, un espace bien-être (sauna, hammam, bain bouillonnant, douche sensorielle, tisanerie et terrasse privative...) et une plaine de jeux extérieure.

Les deux **gymnases communautaires** ont fait l'objet de travaux de gros entretien. Citons le remplacement de l'éclairage, la remise aux normes de l'électricité, ou encore la sécurisation des sites. Deux études visant leur modernisation ont été lancées.

Le siège de la CC Thelloise a également bénéficié de travaux de **modernisation et d'extension**, afin d'accompagner les évolutions des services et d'accueillir les agents, les élus et les visiteurs dans de bonnes conditions. L'extension offre aussi la possibilité de tenir de nouveau les conseils communautaires dans les locaux.
Le bâtiment a fait l'objet d'une rénovation thermique importante afin d'être moins énergivore.
Le garage a également été réaménagé avec la mise en place de mezzanines et d'un auvent.

La CC Thelloise a fait le choix de l'exemplarité et a renouvelé sa flotte automobile avec un nombre important de **véhicules électriques et hybrides**.

Un service dédié composé de 3 agents assure désormais **l'entretien des espaces verts**, notamment sur les **ZAE et parkings communautaires**. Ils ont, à leur actif, la création de massifs aux pieds des panneaux d'entrée de zones et la valorisation des ronds-points.
Un dispositif de balayage et nettoyage des voiries a été mis en place avec un prestataire professionnel.

Le service patrimoine a assuré la **rénovation de certaines bornes à verre en bois** du territoire. Au total, 61 bornes (sur les 194 existantes) ont été poncées et repeintes afin de faire peau neuve.

Les **panneaux de bienvenue** ont été remplacés et le maillage repensé sur l'ensemble du territoire.

L'entretien de **l'éclairage public** dans nos ZAE, parkings et siège, a bénéficié d'une attention particulière, avec un passage LED des points lumineux, permettant ainsi une durée de vie plus longue, une meilleure qualité de lumière, moins de pollution lumineuse, une réduction d'émission de CO2 et bien sûr des économies d'énergie.

CHAMBLY

AXE 3

DESSINER NOTRE TERRITOIRE DE DEMAIN

La particularité d'une intercommunalité est d'être un échelon institutionnel, à la fois opérationnel et stratégique.

- Opérationnel par les services aux habitants qu'elle propose : Espace France Services, accueil de la petite enfance, collecte des déchets, assainissement,
- Stratégique car elle a vocation à imaginer et dessiner le territoire, à court, moyen et plus long terme s'agissant de son évolution démographique, de son aménagement, du développement des différentes formes d'habitat.

Depuis la loi « Climat et résilience » de 2021, les territoires doivent réduire drastiquement leur consommation d'espaces agricoles avec, comme perspective, d'arriver à la neutralité foncière d'ici 2050. Cette obligation n'est pas neutre et nous oblige à penser différemment notre développement.

Il n'en demeure pas moins que la transition écologique des territoires est impérative. Elle passe par une adaptation au changement climatique mais surtout par une redirection écologique qui implique que nous opérions un changement dans nos modes de développement et nos modes de vie.

C'est pourquoi, nous avons fait de la transition écologique un axe transversal de notre projet de territoire et œuvrer pour qu'elle irrigue l'ensemble de nos compétences avec un double objectif : être exemplaire et accompagner nos habitants à la mise en place de nouveaux comportements.

PLANIFIER ET AMÉNAGER
À L'HEURE DE LA LOI ZAN

Dessiner le territoire de demain, c'est relever un défi complexe : permettre l'accueil d'une population en constante augmentation, satisfaire des besoins sociaux qui évoluent, tout en préservant l'environnement.

La Communauté de communes Thelloise, vaste et hétérogène, a choisi de s'emparer de ces enjeux en affirmant une vision claire de l'aménagement, à l'heure où la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) fixe un cadre exigeant pour l'utilisation des sols.

Le SCoT, en articulation avec le Programme Local de l'Habitat (PLH) et les autres documents stratégiques tels que le Plan Climat Air Energie Territorial ou le Plan de Mobilité Simplifié, définit les grandes orientations pour les vingt prochaines années : préserver les ressources naturelles, soutenir un développement économique durable, et promouvoir un urbanisme à taille humaine.

RÉUNION PUBLIQUE SCOT - NEUILLY-EN-THELLE - SEPTEMBRE 2025

L'objectif est double : répondre aux besoins en logements, services et infrastructures, tout en préservant les espaces agricoles et naturels qui font l'identité et l'attractivité du territoire.

À travers ce travail de planification, la Thelloise affirme son rôle de chef de file pour organiser un développement équilibré, respectueux de l'environnement, et porteur de qualité de vie pour les générations futures.

2050
Objectif
de neutralité carbone

248
hectares
disponibles
à l'urbanisation
jusqu'en 2050

1 270
logements à produire
sur le territoire entre
2025 et 2031 dans le cadre du PLH
pour accueillir les
nouveaux habitants

45 %
part des logements
de la Thelloise considérés
par l'INSEE comme étant
énergivores sur un total
de 27 067 logements
en 2022 sur la CCT

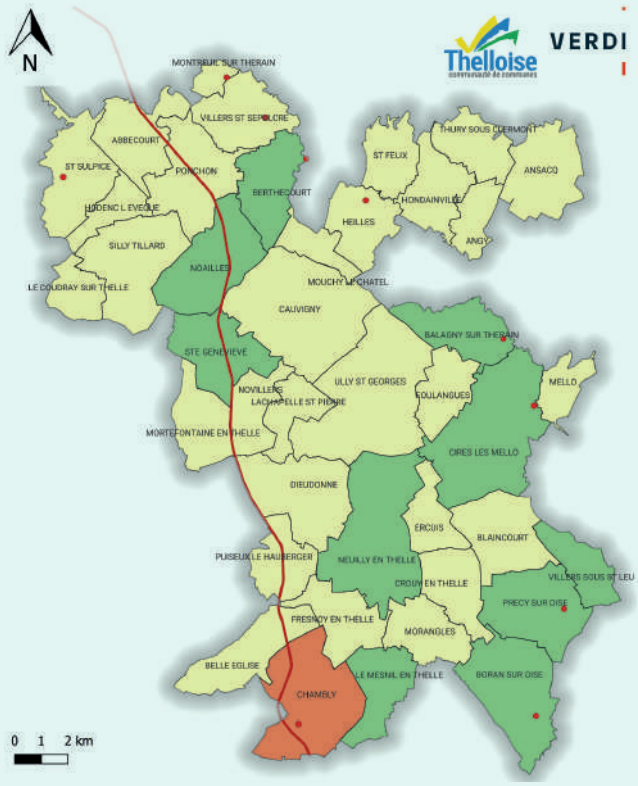

➔**Objectifs de réduction progressive jusqu'en 2050 :**
- 2021-2031: -60% de consommation d'Espaces naturels agricoles et forestiers
- 2031-2041 : -50% d'artificialisation
- 2041-2050 : -50% d'artificialisation

➔**Potentiel friches + dents creuses estimé pour chaque pôle :**
- Pôle structurant de Chambly : environ 48 hectares
- Pôles secondaires (10 communes) : environ 37 hectares
- Communes rurales (30 communes) : environ 61 hectares

Zoom sur la Zéro Artificalisation Nette

La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050. La loi ZAN du 20 juillet 2023 vise à renforcer l'accompagnement des élus locaux dans la mise en œuvre de la lutte contre l'artificialisation des sols et à répondre aux difficultés de mise en œuvre du ZAN sur le terrain. Les SCoT ont la charge de décliner cet objectif sur leur territoire.

Une stratégie pour l'aménagement

Comprendre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Un Schéma : qui fixe les orientations générales d'aménagement à un horizon de 20 ans en définissant un cadre commun aux documents d'urbanisme ; **de Cohérence** : il articule l'ensemble des thématiques urbaines et environnementales et définit un cadre commun aux documents d'urbanisme locaux ; **Territoriale** : il est élaboré à l'échelle d'un périmètre cohérent, d'un seul tenant et sans enclave, le territoire de la Communauté de communes.

Les travaux menés sur ce document ont été enrichis par les réflexions engagées sur le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), le Programme Local de l'Habitat, le Plan de Mobilité Simplifié.

Les enjeux identifiés par le diagnostic territorial du SCoT :

- La préservation des ressources naturelles et valorisation du cadre de vie,
- Le développement économique durable,
- Un urbanisme à taille humaine,
- La qualité de vie et attractivité du territoire.

Calendrier

Le SCoT a été arrêté en conseil communautaire le 10 juillet 2025. Il fait actuellement l'objet d'une consultation des personnes publiques associées et a été présenté aux habitants et aux élus lors de 2 réunions publiques ainsi que d'une exposition publique du 9 au 15 septembre 2025. Une enquête publique est en cours, à l'issue de celle-ci, le projet de SCoT pourra être modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et consultées, des observations du public formulées pendant l'enquête publique et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur.

L'approbation du SCoT en conseil communautaire est prévue en mars 2026. Les PLU des communes auront ensuite 3 ans pour se mettre en compatibilité avec ce dernier.

Le Programme Local de l'Habitat

Approuvé lors du conseil communautaire du 10 juillet 2025, le Programme Local de l'Habitat, en lien avec le SCoT a pour objectif de favoriser le renouvellement urbain, de promouvoir la mixité sociale intervenir sur la remise des logements vacants sur le marché immobilier. Il contribue donc à dessiner l'urbanisation des années à venir. Le scénario retenu, en articulation avec l'armature territoriale du SCoT, correspond à un volume de résidences principales à créer en 6 ans d'environ 1 270 logements (soit 212 par an), qui est ensuite décliné par commune.

Ce scénario permet une croissance maîtrisée de la population, tout en prenant en compte la nécessaire gestion économe du foncier dans la perspective du Zéro Artificialisation Nette.

Le PLH de la Thelloise vise à établir des objectifs stratégiques et atteignables dans un contexte difficile en matière de financement du logement, au travers de 9 actions :

- Animation de la production d'habitat
- Initier un programme d'action foncière pour l'habitat
- Engager un travail collaboratif avec les bailleurs sociaux
- Agir contre la vacance de logements
- Lutter contre l'habitat indigne
- Améliorer le parc d'habitat privé
- Animer la Conférence Intercommunale du Logement
- Animer le Programme Local de l'Habitat
- Gérer l'Observatoire de l'Habitat et du Foncier

Le budget, correspondant à la mise en place de cette politique, représente sur la période 2025-2031 : 145 k€ HT en fonctionnement et 450 k€ HT en investissement, ainsi que l'emploi d'un équivalent temps plein qualifié.

PILOTER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Piloter la transition écologique, c'est affirmer que chaque politique publique portée par la Communauté de communes Thelloise doit intégrer l'exigence environnementale.

Qu'il s'agisse d'aménagement, de mobilité, d'habitat, de développement économique, de services aux habitants, la transition écologique irrigue désormais l'ensemble de notre action.

Cet engagement s'incarne dans des outils concrets et évaluatifs – comme le Plan Climat Air Energie du Territoire, le rapport annuel de développement durable – mais aussi par notre adhésion à des démarches nationales comme le programme Territoire Engagé pour la Transition Ecologique piloté par l'ADEME qui permettent d'allier ambition et efficacité, ou en développant des mobilités plus vertueuses, comme le maillage des voies douces ou le covoiturage (voir en page 17).

JOURNÉE FORÊT - SEPTEMBRE 2024

VISITE CARRIÈRE - JUIN 2025

La stratégie du territoire s'appuie sur des objectifs chiffrés et vérifiables : réduire nos émissions de gaz à effet de serre, maîtriser la consommation énergétique, développer la production locale d'énergies renouvelables et limiter les polluants atmosphériques.

Elle se traduit également par des partenariats renforcés avec les acteurs locaux, de la Chambre d'Agriculture aux dispositifs nationaux comme les Contrats de Réussite de la Transition Écologique (CRTE).

À travers cette action transversale, la Thelloise a l'ambition de se positionner comme un territoire exemplaire, capable de concilier attractivité, innovation et sobriété, au service des générations présentes et futures.

21
actions définies par le PCAET

71
élus et représentants du territoire présents lors des journées forêts, carrières et classes d'eau élus.

11
nouveaux véhicules dans le parc de la Thelloise, dont 6 électriques et 2 hybrides

+ de 185 k€
à la suite d'actions communautaires en lien avec l'urgence climatique

4 tonnes
de CO2 « compensées » grâce à la plantation d'arbres financée par le prestataire, dans le cadre d'une compensation carbone, à la suite de la thermographie aérienne

60%
de diminution de l'éclairement de 22H à 4h pour les 300 points lumineux passés en LED dans nos zones d'activité

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

C'est un document de planification qui doit répondre aux enjeux de l'urgence climatique et se fixe comme cap de réduire de manière importante l'émission des gaz à effet de serre, à travers une stratégie et un plan d'actions, résultant d'un diagnostic complet.
Le PCAET a été arrêté le 23 mars 2023, puis soumis pour avis aux personnes publiques associées (MRAE, État et Région Hauts de France). Après une consultation électronique, il a été approuvé en conseil communautaire le 8 février 2024, marquant l'engagement officiel de la CC Thelloise dans sa démarche de transition écologique, autour d'actions grandement engagées lors du mandat. 12 actions ont déjà bénéficié de subventions dans le cadre du Fonds Vert (dispositif de financement lancé par l'État en 2023 pour aider les collectivités territoriales à accélérer leur transition écologique).

4 grands axes le composent :

- Impulser un nouveau rayonnement pour assurer l'attractivité raisonnée du territoire
- Promouvoir la transition énergétique du territoire
- Assurer un développement vertueux et durable qui préserve les qualités environnementales et patrimoniales garantes du cadre de vie
- La mise en œuvre du PCAET pour une réussite commune.

Programme TETE – Territoire Engagé pour la Transition Écologique

L'intercommunalité est engagée dans un programme modulable comprenant un référentiel et une méthode pour planifier et mettre en œuvre notre politique de transition écologique. Pendant quatre ans, la CC Thelloise va bénéficier d'un accompagnement personnalisé de l'ADEME. Un conseiller dédié va aider à structurer le projet, à définir un cadre d'actions et à apporter son expertise sur le programme, avec pour objectif de définir une stratégie en lien avec nos autres outils de planification comme le PCAET, le PMS, le Projet de Territoire ou le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Le label est ensuite attribué pour une durée de 4 ans en fonction des points obtenus, et notre intercommunalité a obtenu sa 1ère étoile en 2024.

Agir contre la précarité énergétique des logements.

La CC Thelloise a mis en place des accompagnements à l'attention des habitants, en faveur de la rénovation des habitations. Citons notamment la thermographie aérienne, qui a pour objectif principal de cartographier les déperditions thermiques en toiture, sur le territoire afin d'accompagner les différents acteurs (particuliers, collectivités, entreprises) dans la rénovation énergétique de leur bâtiments.
Nos équipes ont été formées à la restitution et à l'interprétation des données pour les réunions publiques et les rendez-vous personnalisés. Les habitants seront ensuite orientés vers les interlocuteurs appropriés (France Rénov', ADIL, etc.) pour envisager des travaux de rénovation énergétique éligibles à des subventions.

Sensibilisation aux enjeux environnementaux

Les élus du territoire ont bénéficié d'une Journée «forêt», d'une demi-journée «carrière» et de «classes d'eau» pour mieux appréhender les problématiques de la gestion du patrimoine naturel.
Une Fresque du Climat a été organisée au siège de la Communauté de communes Thelloise, afin de sensibiliser les agents aux problématiques du dérèglement climatique. Une journée de formation sur les causes et conséquences du réchauffement climatique, avec mise en situation et travaux de groupe a été planifiée en septembre 2025.

Stratégie numérique responsable

En interne, l'élaboration de cette stratégie se construit autour des thématiques suivantes : sensibilisation, pratiques d'achat, gestion et maintenance du parc numérique. Un guide des éco-gestes a été rédigé à l'attention des équipes et une « feuille de route numérique » a été élaborée, notamment pour favoriser l'inclusion numérique des habitants.

Une communauté exemplaire

La CC Thelloise s'efforce d'être exemplaire dans ses choix et ses actions. Les bâtiments sont réhabilités prenant en considération les préconisations en matière de transition écologique (isolation, éclairage), cette exemplarité s'applique aussi à nos délégataires et prestataires. Les services disposent désormais d'une flotte de véhicules « propres » aux couleurs de la CC Thelloise et le service espaces verts a profité de l'acquisition de matériels électriques. Différentes actions ont également eu lieu pour sensibiliser les habitants avec les carrés biodiversité créés et valorisés, ou encore la diffusion sur nos réseaux d'une rubrique récurrente, le « calendrier des fruits et légumes de saison ».

QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN ?

Ce mandat a démontré notre capacité à investir, à mutualiser, à innover et à fédérer autour d'un projet commun. Notre situation financière est saine et nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité, dans un contexte national politiquement et financièrement incertain.

Les défis à venir – démographiques, économiques, sociaux et environnementaux – nous invitent à aller plus loin.

L'avenir se construit en poursuivant la mutualisation des moyens pour garantir l'efficience du service public, en adaptant nos services aux besoins des habitants, des entreprises et des communes, et surtout en ouvrant davantage nos politiques à la participation citoyenne. Associer les habitants, donner toute leur place aux initiatives locales, c'est renforcer la légitimité de l'action publique et préparer collectivement l'avenir.

CONFÉRENCE DES MAIRES - PUISEUX-LE-HAUBERGER

LA CC THELLOISE PILOTE LE SPPE
(SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE)

Ce bilan n'est donc pas un point final : il est une étape vers un projet de territoire renouvelé, équilibré et solidaire. Pour ce faire, il, sera sans doute nécessaire que la Communauté mette en place un pacte de gouvernance avec les communes.

La constitution d'un conseil de développement s'avérera également indispensable. Avec les communes, les habitants et les acteurs du territoire, la CC Thelloise se donnera les moyens de relever les défis et d'écrire, dès aujourd'hui, les pages du territoire de demain.

IMPLIQUER DAVANTAGE LES COMMUNES

Pour anticiper les risques auxquels les collectivités territoriales sont confrontées, le **Plan intercommunal de sauvegarde** (PICS) sera approuvé avant la fin de ce mandat.

Il constitue un outil de gestion de crise mis en place à l'échelle de la Communauté de communes, pensé comme un recueil de procédures permettant une coordination renforcée, une mutualisation des moyens et la complémentarité avec les services de secours pour assurer une réponse efficace et solidaire, quelle que soit la crise (naturelle, technologique, industrielle, sanitaire...)

La CC Thelloise entend également poursuivre le **développement des voies douces** sur le territoire, avec la création de nouveaux segments constituant un maillage de mobilités douces sur le territoire (500 000 euros par an).

La création du **barreau routier de contournement à Noailles**, impliquant 6 propriétaires différents sur plus de 3 hectares d'emprise devrait aboutir. Le projet doit permettre de dévier la circulation des poids lourds en leur proposant un itinéraire contournant le centre-ville en direction de la zone d'activité.

La mise en place d'un pacte de gouvernance en avril 2026. Si la loi rend uniquement obligatoire le débat en conseil communautaire sur la mise en place d'un pacte de gouvernance, il s'agira, demain, de proposer aux communes de véritables modalités de collaboration prenant appui sur la conférence des maires, l'information et l'implication des conseillers municipaux, l'appui de l'ingénierie communautaire aux petites communes, la mise en place de réunions régulières entre DGS et secrétaires de mairie.

ASSOCIER LES HABITANTS

Parce que la démocratie participative revêt une importance grandissante et essentielle, la CC Thelloise souhaite **associer davantage les citoyens** à l'élaboration des politiques communautaires. Cela passe par la poursuite et le renforcement d'actions ou la mise en place de nouvelles initiatives. Citons à ce titre la création d'un Conseil de développement envisagée fin 2026, organe consultatif permettant la participation citoyenne aux politiques publiques du territoire. Il sera composé d'acteurs économiques locaux, d'acteurs associatifs et d'habitants ayant envie de s'investir dans la vie de notre intercommunalité.

En matière de Petite Enfance, la mise en place d'un **Lieu d'Accueil Enfants-Parents itinérant**, à destination des familles est en réflexion. La CC Thelloise vient également de recruter une chargée de coopération en charge de l'animation de la Convention Territoriale Globale sur l'ensemble du territoire.
Elle a également investi, en accord avec les communes, un certain nombre de nouvelles obligations liées à la mise en place du Service Public de la Petite Enfance.

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

La CC Thelloise souhaite poursuivre ses actions visant la **réduction des déchets**, avec le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés qui doit être révisé pour 2028, en ciblant davantage les déchets végétaux. Ces derniers ne représentent pas moins d'1/4 de nos déchets, soit environ 200 kg par habitant et par an.

En parallèle des actions sur la thermographie, il est envisagé l'organisation de **balades thermiques** avec l'ADIL, pour sensibiliser les élus et habitants aux ponts thermiques et rénovations associées.
À terme, l'acquisition d'une caméra thermique pourra être envisagée, afin de mettre à disposition des habitants l'outil sur 2 ou 3 jours, de manière, à ce qu'ils inspectent leur maison avec une formation préalable.

La mise en place d'un **cadastre solaire** permettra de visualiser le potentiel d'exploitation solaire des toitures sur l'ensemble du territoire de la Thelloise.
Cette démarche s'inscrira dans une logique de transition énergétique, en promouvant l'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques. Il est envisagé de travailler avec des territoires voisins pour un cadastre mutualisé.

Dans un souci d'exemplarité renforcée, une **politique d'achat responsable pourra être travaillée**, visant la mise en lumière de « bonnes pratiques », en généralisant notamment le réemploi et la seconde main.

Des aménagements plus durables
La création de zones d'ombre sur les parkings, de solutions innovantes et naturelles pour l'absorption des eaux de pluie, la création d'îlots de fraicheur ou encore la re-végétalisation des rues. Les services pourront accompagner les communes dans leur aménagement urbain.

Thelloise
Communauté de communes

Communauté de communes Thelloise
7 avenue de l'Europe | 60530 Neuilly-en-Thelle | Tél. 03.44.26.99.50
thelloise.fr